

Dénomination

SERVICE DE L'EAU DE PORTES EN VALDAINE

**DELIBERATION n° 11-2023
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

M49

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 09

Nombre de suffrages exprimés : 10 (1 pouvoir)

Votes : 10 Pour : 09 Abstention : 01

Date de la convocation : 30 mars 2023

Séance du : 06 avril 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Bernard CHARPENEL, délibérant sur le compte administratif du Service de l'Eau de l'exercice 2022, dressé par M. CHARPENEL JB., Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés 2021	263,46 €	
Opérations de l'exercice 2022	50 540,24 €	55 423,05 €
Totaux	50 803,70 €	55 423,05 €
Résultat exercice 2022	4 882,81 €	
Résultat de clôture		4 619,35 €

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
		102 894,72 €
	7 532,87 €	34 488,96 €
	7 532,87 €	137 383,68 €
		26 956,09 €
		129 850,81 €

	ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
		102 631,26 €
	58 073,11 €	89 912,01 €
	58 073,11 €	192 543,27 €
		31 838,90 €
		134 470,16 €

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à réaliser

110 000,00 €

Besoin de financement
Excédent de financement des restes à réaliser

19 850,81 €

Besoin total de financement

Excédent total de financement

19 850,81 €

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

au compte 1068 investissement

4 619,35 €

au compte 002 Excédent de l'exercice reporté

3) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Tous les membres en exercice sauf Mr VERNERET Jacques pouvoir donné à Mme RENARD Brigitte

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

Pour expédition conforme, le Maire, Jean-Bernard CHARPENEL



Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le 07/04/2023

ID : 026-212602510-20230406-11_2023-DE

